

Économie collaborative et travail dissimulé

Olivia Montel

DARES, Mission analyse économique

Cnis – Groupe de travail sur la mesure du travail dissimulé

29 septembre 2016

Économie collaborative et travail dissimulé

I. L'économie collaborative: de quoi parle-t-on?

II. Quelle ampleur?

III. Quel impact potentiel sur le travail dissimulé?

I. Économie collaborative: de quoi parle-t-on?

1) Un vocabulaire abondant...

Économie du partage (*sharing economy*), *peer-to-peer economy*, économie collaborative, *gig economy*, « uberisation »...

2)... qui reflète la diversité de l'économie collaborative

- **Au niveau des valeurs**
 - Partage, gratuité, convivialité
 - Forme de capitalisme qui menace les droits des salariés, la qualité du travail et favorise la marchandisation des relations sociales
- **Au niveau des activités et de leur organisation**
 - Activités marchandes/non marchandes
 - Économie de services de proximité entre particuliers/firmes multinationales

3) Qu'est-ce qui rassemble les entreprises de l'économie collaborative?

- Leur activité consiste à mettre en relation un grand nombre d'offres et de demandeurs grâce à une plateforme, numérique dans la grande majorité des cas.
- Elles fonctionnent selon un modèle économique particulier :
 - externalisation de la production et des risques associés poussés à l'extrême
 - producteurs et consommateurs interchangeables

RQ. Elles ne créent pas en général des activités nouvelles mais introduisent de nouvelles manières de produire et de consommer dans des secteurs traditionnels (transport individuel de voyageurs, hébergement de voyageurs, services bancaires, préparation de repas...)

II. Quelle ampleur?

1) Un phénomène pour l'instant invisible dans les statistiques sur l'emploi

- **États-Unis**

Harris et Krueger (2016)

- Pas de hausse du nombre d'indépendants (entre 10 et 12 %, données BLS)
- Estimation du nombre d'Américains travaillant par l'intermédiaire d'une plateforme numérique: 0,4 % de la population active.

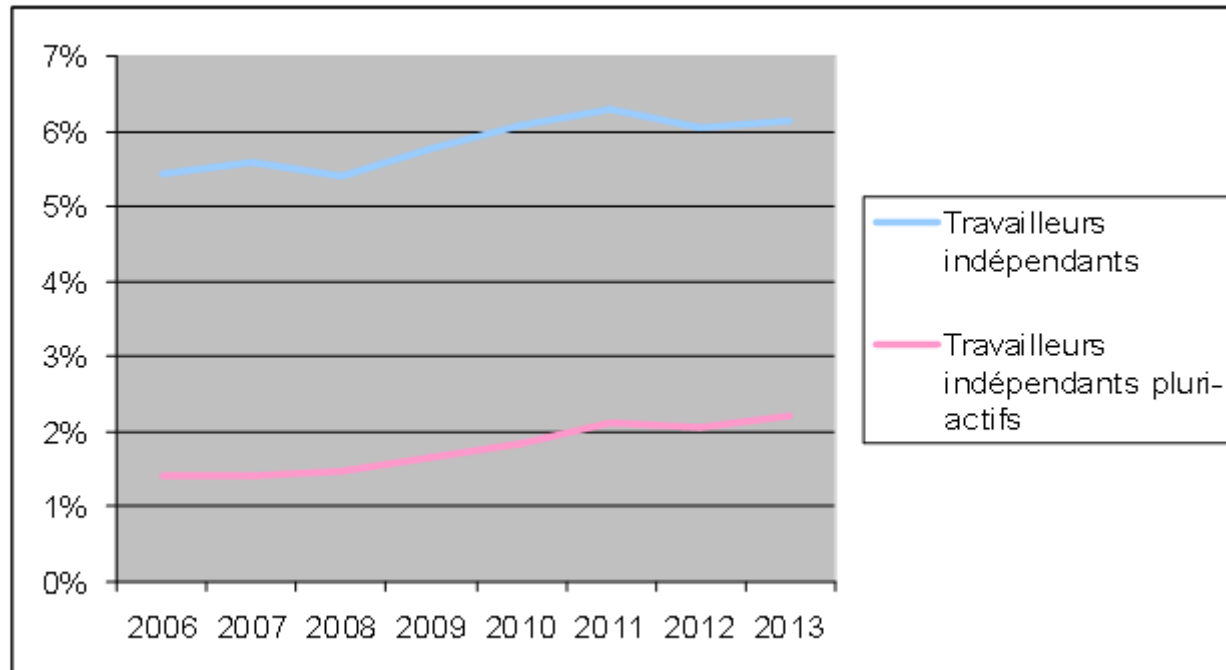
Champ = plateformes d'appariement entre des travailleurs et des clients pour effectuer une prestation.

● France:

- Nouvelle hausse des indépendants à partir de 2008
- Hausse de la pluriactivité

(NB. Dans le graphique, les travailleurs indépendants pluriactifs sont ceux cumulant une activité indépendante et une activité salariée)

- ⇒ Dynamique antérieure à l'économie collaborative
- ⇒ À mettre en relation avec la création du statut AE-ME



De manière générale, aux États-Unis comme en Europe:

- La hausse de la pluriactivité et des activités indépendantes sans salarié et à temps très réduit est une dynamique économique antérieure à l'économie collaborative.
- Elle a souvent été encouragée (mais non créée) par les pouvoirs publics (statut d'AE-ME en France, *mini jobs* en Allemagne)

2) Des statistiques inadaptées?

- Questionnaires d'enquête et concepts statistiques pas encore adaptés à cette nouvelle réalité
 - Les activités de l'économie collaborative ne correspondent pas à la norme d'emploi en vigueur dans nos sociétés
- ⇒ Possible que les activités d'appoint ne soient pas considérées par les enquêtés comme du travail et donc pas déclarées.

3) Un phénomène révélé par les enquêtes directes auprès des personnes et du secteur

- **France**

DGE, PICOM, PIPAME (2015), *Enjeux et perspectives de la consommation collaborative*, ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

- **Royaume-Uni**

Huws U. et Joyce Simon (2016), "Size of the UK's "Gig Economy" revealed for the first time", FEPR/University of Herfordshire/Europa Global Union.

- **États-Unis**

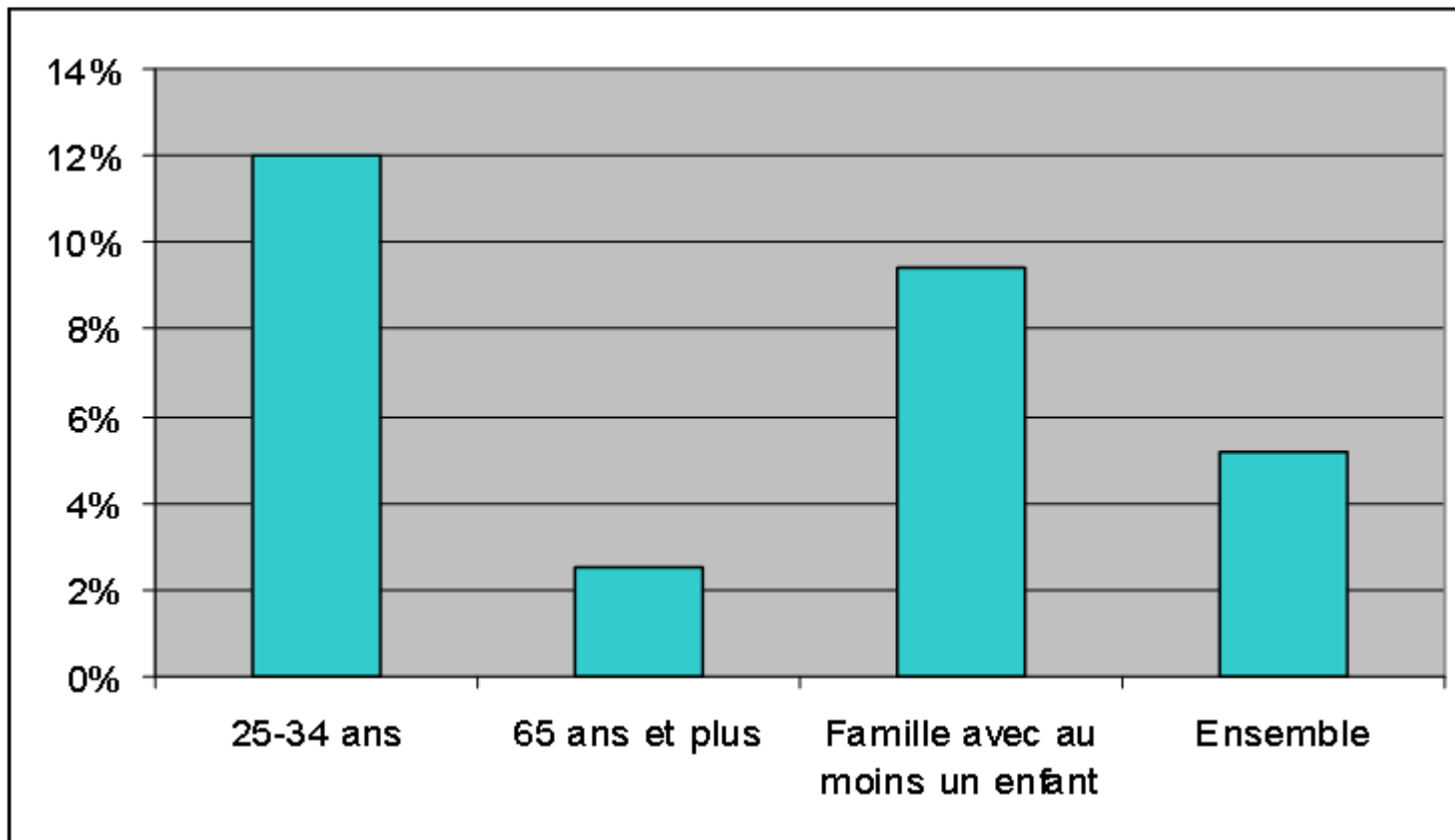
Hathaway I. (2015), « The Gig Economy is Real if you Know Where to Look », Harvard Business Review.

Hall Jonathan et Krueger Alan, « An Analysis of Labor Market for Uber's Driver-Partners in the United States ».

Harris Seth D. et Krueger Alan B., "A proposal for Modernizing Labor Laws for Twenty-First-Century Work: The 'Independent Worker' ", The Hamilton project

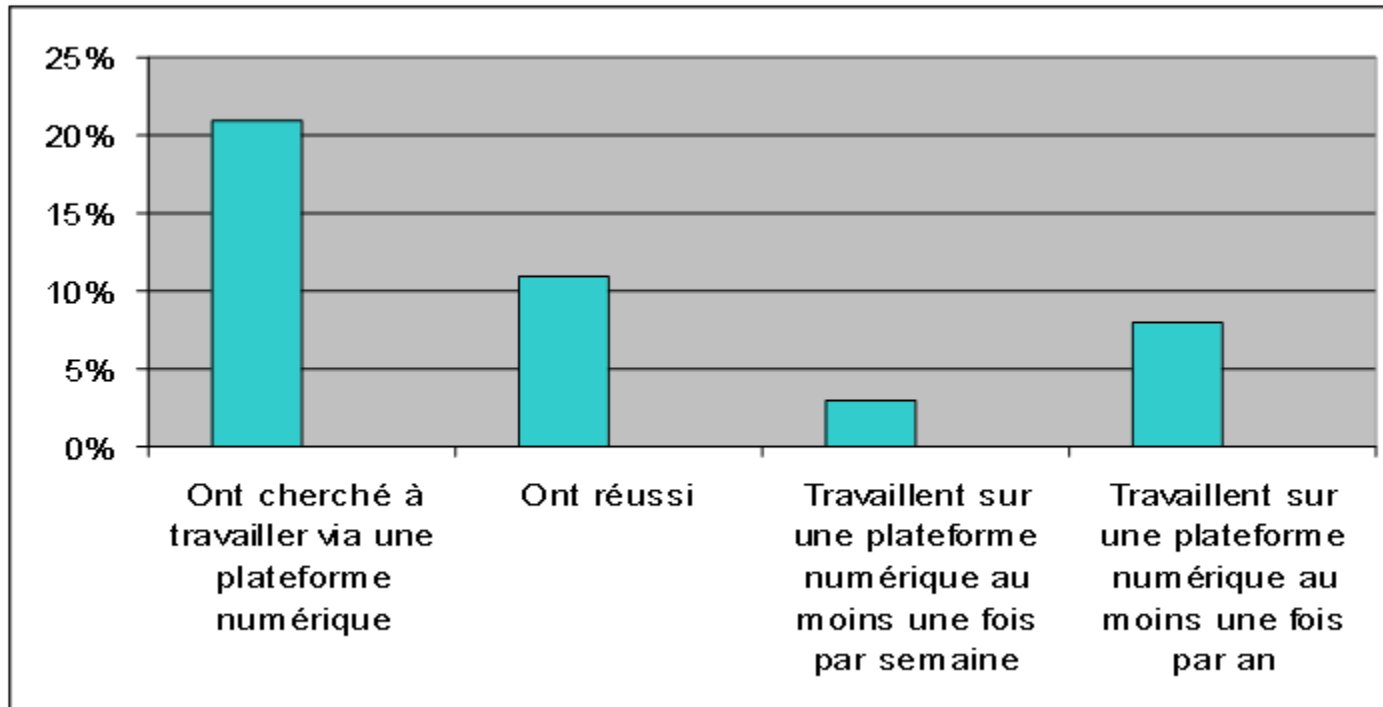
● France

Part des personnes gagnant plus de 50 % de leurs revenus de la consommation collaborative (%)



● Royaume-Uni

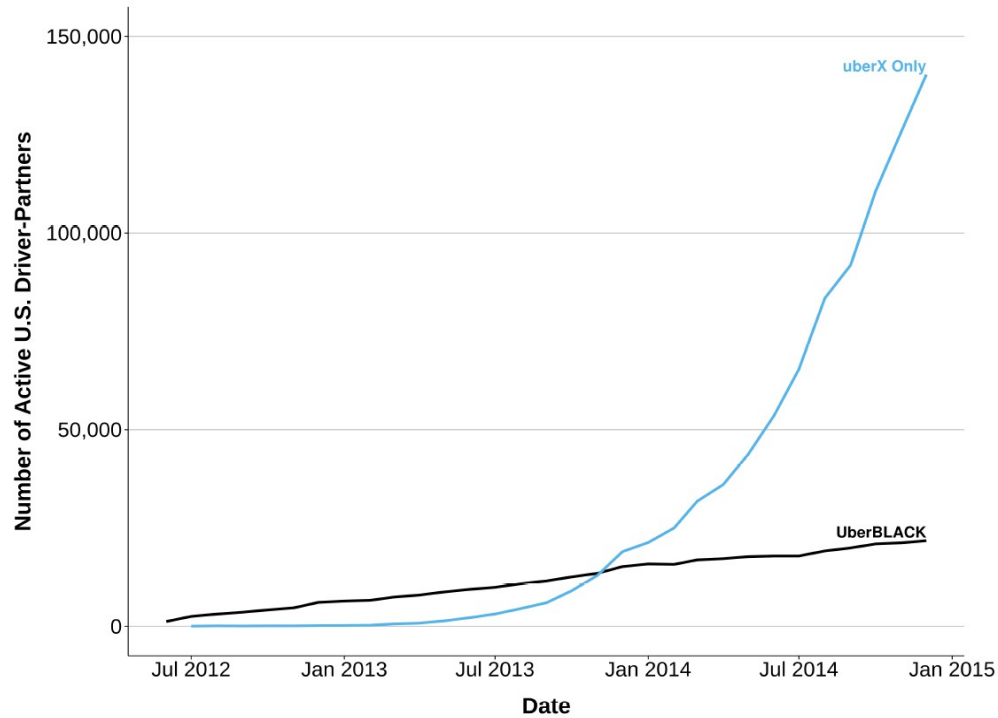
Part des personnes qui ... (%)



- **Etats-Unis**

Harris et Krueger (2016)

Hausse du nombre de chauffeurs Uber (2012-2015)



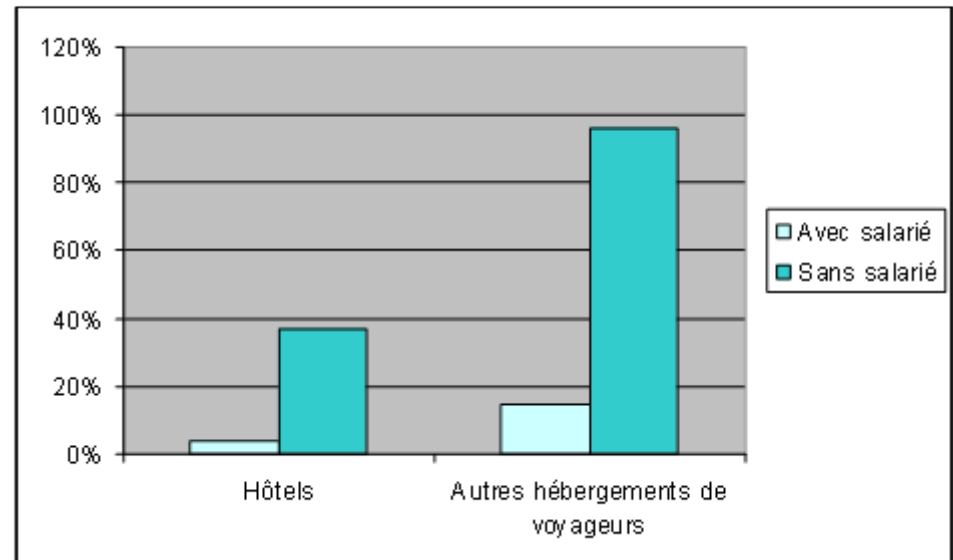
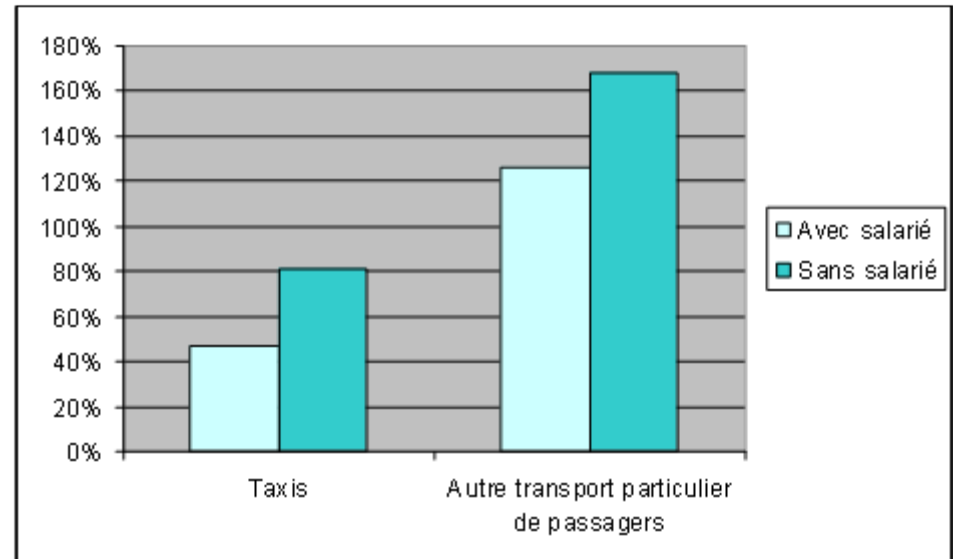
Note: Sample consists of all U.S. UberBLACK and uberX driver-partners making at least four trips in any month (284,898 individuals).

Ian Hathaway (2015)

Évolution du nombre d'entreprises et auto-entreprises (2010-2013, San Francisco) (%)

- Données fines
- Concentration sur les secteurs d'activité et les aires géographiques les plus susceptibles d'être touchés par l'essor de l'économie collaborative
- Comparaison de la croissance des entreprises avec/sans salarié

⇒ *"The gig economy is real if you know where to look"*



⇒ L'économie collaborative est un phénomène en plein essor mais il est encore trop tôt pour savoir s'il va prendre une ampleur significative, capable de transformer nos économies.

III. Quel impact sur le travail dissimulé?

1) Des activités à la frontière des sphères marchandes et non marchandes

- Activités visant à partager des frais entre particuliers (BlablaCar), d'autres visant à dégager un profit (Uber)

- La distinction peut toutefois être ambiguë:

- D'un point de vue conceptuel

Ex: Le bon coin, mais également Airbnb (partage des frais du logement?)

- D'un point de vue pratique

Certaines plateformes mêlent activités marchandes et non marchandes (Supermarmite)

⇒ Risque de travail dissimulé accru et contrôle plus difficile

2) Un cadre d'activité informel

- Distinction difficile entre particuliers et professionnels
- Des transactions hors des structures formelles de production et de travail
- Relations de proximité
- Activités d'appoint

⇒ Risque de travail dissimulé accru et contrôle plus difficile.

NB. La part des revenus issus de l'économie collaborative déclarés par les particuliers aux autorités fiscales ont été estimés à 15 % seulement

(Forbes-Observatoire de la confiance, TNS Sofres- Baromètre de l'engagement. Cité dans le rapport du Sénat n° 690).

3) Aux frontières du travail indépendant et du travail salarié

Le travail sur les plateformes numériques combine des éléments du travail salarié et du travail indépendant

- Travail indépendant: pas de contrat de travail, autonomie dans les horaires et le temps de travail, possibilité de collaborer avec des plateformes concurrentes, propriété de l'outil de travail
- Travail salarié: respect de normes édictées par les plateformes, système de notation, possibilité pour les plateformes de déconnecter un utilisateur, dépendance économique

Ces éléments se combinent différemment selon les plateformes et les activités.

⇒ Le développement de zones grises mal connues peut accroître les possibilités de dissimulation de travail salarié en travail indépendant.